

LES RELATIONS PRESSE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

ISE 2018-2019 

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Programme d'une journée

A l'heure où quelques "like" ou "tweet" peuvent ruiner une réputation, il est plus que jamais primordial de maîtriser son image, qu'il s'agisse de personnalités morales ou physiques, publiques ou privées.

C'est sans doute encore plus vrai dans le cas des institutions publiques dont la "clientèle" revendique au nom de sa citoyenneté, exemplarité, transparence, efficacité... parfois l'impossible !

Parce que l'information se consomme aujourd'hui H24 grâce aux technologies mobiles, le public est surinformé mais aussi, trop souvent, mal informé. La circulation continue d'informations non vérifiées renforce la nécessité de communiquer auprès des médias traditionnels et digitaux de façon régulière afin de maîtriser son image externe, mais aussi interne.

Les relations avec les médias, plus communément intitulées relations presse, vont permettre d'établir des relations privilégiées avec les journalistes et blogueurs, devenus incontournables aujourd'hui, et ainsi favoriser le développement d'un travail collaboratif entre l'organisation et les médias. Elles se révéleront particulièrement précieuses dans des contextes délicats.

Lors de cette formation, vous découvrirez les différents outils des relations presse et leurs techniques, mais aussi comment optimiser vos relations avec les journalistes.

INSTITUT SUPÉRIEUR DES ÉLUS -10, rue du Delta 75009 Paris Tél : 01 48 78 06 60 mail : contact@is-elus.com

L'ISÉ conçoit ses formations pour Advocaci, IEPP et Solen, organismes tous agréés par le Ministère de l'intérieur pour la formation des élus.



Calendrier

Voir le site <http://www.is-elus.com> onglet calendrier en haut à droite

La formation peut être aussi livrée sur demande à des dates choisies par la collectivité en accord avec le formateur

VOTRE FORMATEUR

Nathalie d'IMBLEVAL, consultante en communication, fondatrice de l'agence Clémentine et Compagnie, a assuré la direction de la communication de l'AFER (Association Française d'Épargne et de Retraite) après avoir travaillé pour le groupe des Banques Populaires. Elle s'appuie sur son expérience de plus de 20 ans dans la communication pour enseigner à l'Institut Supérieur des Médias de Paris/ISCPA : relations presse et publiques, communication institutionnelle, communication de crise...

Elle est diplômée de l'École du marketing et de la publicité (EFAP/ 1992), titulaire d'un master 1 en communication politique et publique (Université Paris 12 / 2005) et diplômée de l'ISEL.



ELECTIONS

LES RELATIONS PRESSE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Programme détaillé

Matinée : Comprendre l'univers des journalistes pour mieux communiquer

9h30 accueil des participants

9h30-10h45 rappel des objectifs et tour de table

Le paysage médiatique français :

- Le rôle des agences de presse
- Les mass médias : TV, Radio, Presse écrite, Internet : comment fonctionnent-ils?
- Focus sur la presse quotidienne régionale
- Les nouveaux médias devenus incontournables: blogs et médias sociaux

Pause

11h00 – 12h30

Mieux connaître les médias pour mieux les utiliser

- Les journalistes : leurs profils, leurs missions, leurs obligations...
- Comment fonctionne une rédaction ?
- La nécessité d'intégrer les nouveaux modes de consommation de l'information.
- Comment retenir l'attention des journalistes ?
- A quelles occasions communiquer avec les journalistes ?

Cas pratique : Déterminer les médias et journalistes cibles en fonction d'objectifs proposés.

Déjeuner

Après-midi : Mettre en oeuvre une stratégie de relations presse.

14h00- 15h45

Les relations presse en pratique

- Les grandes étapes de la stratégie de relations presse.
- Le fichier presse : le nerf de la guerre
- Le communiqué de presse : le plus efficace
- Le dossier de presse dans tous ses états
- La conférence de presse et ses déclinaisons : un exercice de style
- Le voyage de presse : un contexte privilégié
- Mesurer ses retombées presse

Focus sur les relations presse en période de crise.

Pause

16h00- 17h30 :

Cas pratique

- Elaboration d'une stratégie de relations presse à partir de sujets proposés par le public (à défaut sujet de l'intervenante).
- Définition des objectifs, des cibles de presse.
- Elaboration du message principal.
- Définition des éléments de langage.
- Choix des outils. Rédaction de communiqués de presse.
- Réflexion sur le dossier de presse (forme et contenu)

ELECTIONS

LES RELATIONS PRESSE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Conditions d'inscription

Pour connaître le prix de cette formation reportez-vous à la grille tarifaire en page 5.

Merci de compléter le formulaire de le signer puis de le faire signer impérativement par l'autorité compétente accompagné de son cachet et de l'envoyer par courrier postal à l'adresse suivante : Institut Supérieur des Élus - 10, rue du Delta -75009 Paris. En adresser une copie par courriel à contact@is-elus.com

L'annulation du fait du participant devra intervenir dans les 14 jours calendaires avant le début du stage, à défaut les frais d'inscription resteront dus.

Lieu de formation

Vous serez informé du lieu exact environ 20 jours avant le début de la formation.

Conditions de la formation

Pour la plupart des sessions nous limitons volontairement le nombre de participants afin de privilégier la qualité de la relation formateur-participant.

Règlement

Consulter le lien du site www.is-elus.com/6292-2 ou l'onglet : modalité d'inscription et de paiement de nos formations.

ELECTIONS

LES RELATIONS PRESSE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Remplir un bulletin d'inscription par participant

Date(s) de la formation : Tarif par jour : € ttc
Total en fonction du nombre de jour : € ttc (voir grille tarifaire page 5)

Participant

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Mandat en cours :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone professionnel : Téléphone portable :

E-mail :

La collectivité

Nom de la collectivité

Service :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nombre d'habitants :

Je déclare être élu Oui, je souhaite m'inscrire à la formation ci-dessus visée

Le coût de la formation intègre l'ensemble des supports de cours et les pauses cafés. Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement direct, par chaque participant, auprès de sa collectivité.

Oui, je souhaite recevoir une attestation de participation en exemplaires

Date et signature du participant (obligatoire)

Responsable de la collectivité et cachet de la collectivité (obligatoire)



ELECTIONS

LES RELATIONS PRESSE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Grille tarifaire

Tarifs « élus » et « collaborateurs » pour les formations dispensées à l'institut

Moins de 1000 habitants :	474 € ttc
de 1000 à 2000 habitants :	547 € ttc
de 2000 à 5000 habitants :	588 € ttc
de 5000 à 10000 habitants :	744 € ttc
de 10000 à 20000 habitants :	792 € ttc
de 20000 à 35000 habitants :	816 € ttc
de 35000 à 50000 habitants :	840 € ttc
Plus de 50 000 habitants, organismes publics et assistants parlementaires :	948 € ttc
Conseils départementaux et régionaux, collectivités territoriales :	960 € ttc
<i>Autres (Dirigeants, cadres, étudiants, entreprises, associations) : nous consulter</i>	

Tarif pour les formations personnalisées (dans vos locaux et/ou à l'institut):

Formation personnalisée (l'intervenant accompagne exclusivement l' élu, l' élu bénéficie du temps du formateur pour lui seul à 100%),
Tarif journalier : 1068 € ttc

Tarif pour les formations de groupe dans vos locaux :

Quelle que soit la taille de votre collectivité et le nombre de collaborateurs qui souhaitent participer à la séance de formation, l'ISE vous propose un tarif sur mesure avec l'intervenant de votre choix sur l'ensemble de notre catalogue.

Des formations spécifiques à vos problématiques peuvent être également proposées sous forme de séminaire d'un ou plusieurs jours avec la participation d'un ou plusieurs formateurs ; devis gratuit sur demande.

Tarif journalier : A partir de 1662 € ttc pour un groupe de 3 à 12 personnes

Des devis gratuits sont envoyés sur demande. Toutes nos formations peuvent être dispensées dans la collectivité à des tarifs très avantageux. Plus le nombre de participants est important moins la collectivité dépense pour l'achat de nos formations.

N.B : Nos tarifs sont toutes taxes comprises, une facturation vous est transmise après la formation effectuée.



ELECTIONS

LES RELATIONS PRESSE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Nos références

Plus de 200 collectivités et des milliers d'élus qui nous font confiance :

Communes :

• Andrézy • Anzin • Argelès sur Mer • Annecy le Vieux • Artannes sur Indre • Aubigny les Pothées • Aulnay sous-bois • Arras • Artannes • Aumetz • Aurillac • Avon • Bar le Duc • Bastia • Bartenheim • Beauvoisin • Behren lès Forbach • Béthune • Bezons • Beynat • Bitche • Blanquefort • Bloye • Boissy Saint Léger • Bouéni • Bry sur Marne • Caen • Calonne-Ricouart • Carcassonne • Canéjan • Celles lès Condé • Choisy le Roi • Chaville • Combs la Ville • Compiègne • Condorcet • Corbeil Essonnes • Courrières • Cosne-Cours sur Loire • Cramans • Creil • Croissy-Beaubourg • Crolles • Dijon • Drancy • Dreux • Equancourt • Fontenay lès Briis • Fontenay aux Roses • Fourmies • Garges lès Gonesse • Gournay sur Marne • Grosseoeuvre • Héricy • Joué lès Tours • Juziers • Kremlin Bicêtre • Lacanau • Lachelle • La Couronne • La Croix Saint Ouen • Lagny sur Marne • Le Bourget • Le Lamentin • Le Pecq • Le Plessis Trévisé • Le Perreux sur Marne • Le Trait • Le Tampon • Lillebonne • Limeil Brévannes • Longeville lès St Avold • Longperrier • Loos • Luneray • Lyon • Maignelay-Montigny • Marolles en Brie • Marolles en Hurepoix • Marseille • Mesnil-Esnard • Mieucé • Moins • Montdidier • Montévrain • Montferrier • Moustey • Nemours • Niort • Noisy le Grand • Nogent sur Marne • Orval • Passy • Péronnas • Poilly sur Tholon • Poissy • Pontivy • Reims • Ris-Orangis • Roissy en France • Sada • Sadirac • Saint Avold • Saint-Elie • Saint Denis (93) • Saint Joseph de la Réunion • Saint Laurent en Grandvaux • Saint Lô • Saint Louis • Saint Louis de Monferran • Saint Médard en Jalles • Saint Paul Trois Châteaux • Saint Pierre • Saint-Quentin-en-Yvelines • Saint Ouen • Saint-Ouen des Toits • Saint Raphaël • Sainte Luce sur Loire • Sauvigny • Sceaux • Soultz • Souppes sur Loing • Toulon • Toulouse • Tour la ville • Trappes • Vernouillet • Vigneux sur Seine • Villaine la Juhel • Villars • Villejuif • Villeneuve de la Raho • Villiers sur Marne • Vitrolles • Vonnas • Voujeaucourt • Wissous

Communautés :

• Communauté de communes d'Artois • Communauté de communes Caux-Vallée de Seine • Communauté de communes Loire et Nohain • Communauté de communes du Grand Guéret • Communauté de communes du Val de l'Indre • Communauté d'agglomération du grand Avignon • Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau • Communauté d'agglomération Est Ensemble • Communauté de l'agglomération Creilloise • Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines • Communauté intercommunale du Nord de la Réunion • Communauté CIVIS de la Réunion • Communauté du Pays des Écrins • Mulhouse Alsace Agglomération • Communauté Saint Lô Agglomération • Communauté d'agglomération Cap Excellence • Amiens métropole • Métropole Européenne de Lille • Montpellier Méditerranée Métropole • Marseille Provence Métropole • Bordeaux Métropole

Conseils départementaux et régionaux :

• Ardennes • Calvados • Gironde • Haute-Savoie • Maine et Loire • Martinique • Mayotte • Meurthe et Moselle • Oise • Territoire de Belfort • Seine Saint Denis • Seine-Maritime • Val d'Oise

Établissements publics :

• Conseil Régional d'Ile de France • Conseil Régional d'Aquitaine • Conseil Régional de Lorraine • Conseil Régional de la Martinique • Conseil Régional Rhône-Alpes • Conseil Régional de Normandie • Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur • Conseil Régional de la Réunion • Conseil Régional Grand Est • Conseil Régional des Hauts de France • Conseil Régional des pays de la Loire

Collectivités territoriales :

• Collectivité territoriale de Martinique

(Liste de nos références en permanence actualisée sur notre site)